

217C2175
FR0000062804-OP025-AS20

20 septembre 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

ALPHA MOS

(Euronext Paris)

Le 19 septembre 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ALPHA MOS déposée par Alantra Capital Markets, agissant pour le compte des sociétés Jolt Capital¹ et Ambrosia Investments AM S.à.r.l.² (cf. D&I 217C2161 du 19 septembre 2017).

La note d'information des co-initiateurs (visa n°17-499 en date du 19 septembre 2017) et la note en réponse de la société ALPHA MOS (visa n°17-500 en date du 19 septembre 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés les 19 et 20 septembre 2017).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 21 septembre au 4 octobre 2017 inclus**.

Aurel BGC se portera acquéreur sur le marché, pour le compte des co-initiateurs, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions ALPHA MOS non détenues par les co-initiateurs.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société par actions simplifiée agissant pour le compte du FPCI Jolt Targeted Opportunities dont elle assure la gestion.

² Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée par M. Serge Schoen.